

DECISION N° 38 - 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20260306-DAJ-DEC-26-058-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2026

Publication : 06/03/2026

Portant validation de l'offre de France Publications (agence internationale d'abonnements) pour les abonnements de la médiathèque

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de France Publications (agence internationale d'abonnements) pour les abonnements de la médiathèque (les magazines jeunesse et adultes, la presse)

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de France PUBLICATIONS (agence internationale d'abonnements) pour les abonnements de la médiathèque pour un montant de 4238.77euros HT pour l'année 2026.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 23/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

